

RAPPORT RSE **2023**

Document complémentaire
au Rapport Intégré

Le Rhône pour origine
Les territoires pour partenaires
Les énergies renouvelables pour l'avenir.





SOMMAIRE

Stratégie RSE 2030 et bilan annuel

Acteurs de la RSE

Performance RSE

AXE 1 →

PRÉSERVER LA RESSOURCE ET L'ENVIRONNEMENT

Faire face à la raréfaction de la ressource en eau

Réduire notre empreinte carbone

Optimiser la performance environnementale
de nos process industriels

Agir pour la biodiversité

Éco-gérer nos déchets

AXE 2 →

CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Accélérer notre production d'énergie renouvelable

Innover pour répondre aux défis de la transition écologique

Encourager les modes de transports alternatifs

Communiquer sur les enjeux de la transition écologique

AXE 3 →

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Favoriser l'emploi local

Se conduire en acheteur responsable

Soutenir la mutation des pratiques agricoles face
aux enjeux climatiques

Construire avec nos parties prenantes des projets durables

AXE 4

PLACER L'HUMAIN AU CŒUR DE L'ENTREPRISE

Contexte : emploi, rémunération et organisation
du temps de travail

Maintenir la priorité donnée à la santé et à la sécurité au travail

Renforcer le développement des compétences
de nos collaborateurs

Agir pour la diversité, l'égalité professionnelle et le bien-être
au travail

Soutenir un dialogue social de qualité

Respecter l'éthique des affaires et les droits humains



RSE, UN GAIN DE PERFORMANCE ET DE CITOYENNETÉ

Étroitement imbriquées, la stratégie de CNR 2030 et sa responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) traduisent en lignes d'actions sa raison d'être — Le Rhône pour origine, les territoires pour partenaires, les énergies renouvelables pour l'avenir. L'une et l'autre ont valeur d'engagements au service de la transition énergétique et écologique et du développement durable. Déclinée en 4 axes et 18 engagements, la politique RSE de CNR est intégrée à tous les niveaux et à tous les métiers de l'entreprise et dépasse les obligations réglementaires attachées à la concession du Rhône.

En exerçant sa responsabilité sociétale, CNR agit en entreprise citoyenne, au service de l'intérêt général. Fidèle à son modèle redistributif, elle prend part à un développement économiquement viable, socialement équitable et respectueux de l'environnement. À travers ses actions RSE, elle contribue à atteindre les 17 objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'ONU en septembre 2015 dans le cadre de l'Agenda 2030.

Dans le contexte de la crise climatique, du déclin de la biodiversité, des pollutions environnementales, du tarissement des ressources naturelles et de l'aspiration à la paix et à la justice sociale, la responsabilité, l'engagement et l'adaptation des organisations et des citoyens sont les seules voies pour permettre de stabiliser la planète à +1,5 °C à horizon 2050 et rendre l'avenir des populations et de la planète viables.

Le présent rapport RSE complète le rapport intégré 2023 de CNR, avec des indicateurs plus précis et plus ciblés, ainsi que les résultats des actions menées en 2022. Afin de limiter son impact environnemental, il est uniquement publié en version numérique.

En tant qu'actionnaire industriel de référence de CNR à hauteur de 49,97 %, c'est ENGIE qui produit la Déclaration de Performance Extra Financière (DPEF) pour l'ensemble de ses filiales. Toujours dans une démarche de dépassement de ses obligations réglementaires, CNR publie volontairement ses résultats, sous forme de rapport RSE depuis 2019.

LES 4 AXES DE LA POLITIQUE RSE 2030

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

PRÉSERVER LA RESSOURCE ET L'ENVIRONNEMENT



CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES



PLACER L'HUMAIN AU CŒUR DE L'ENTREPRISE



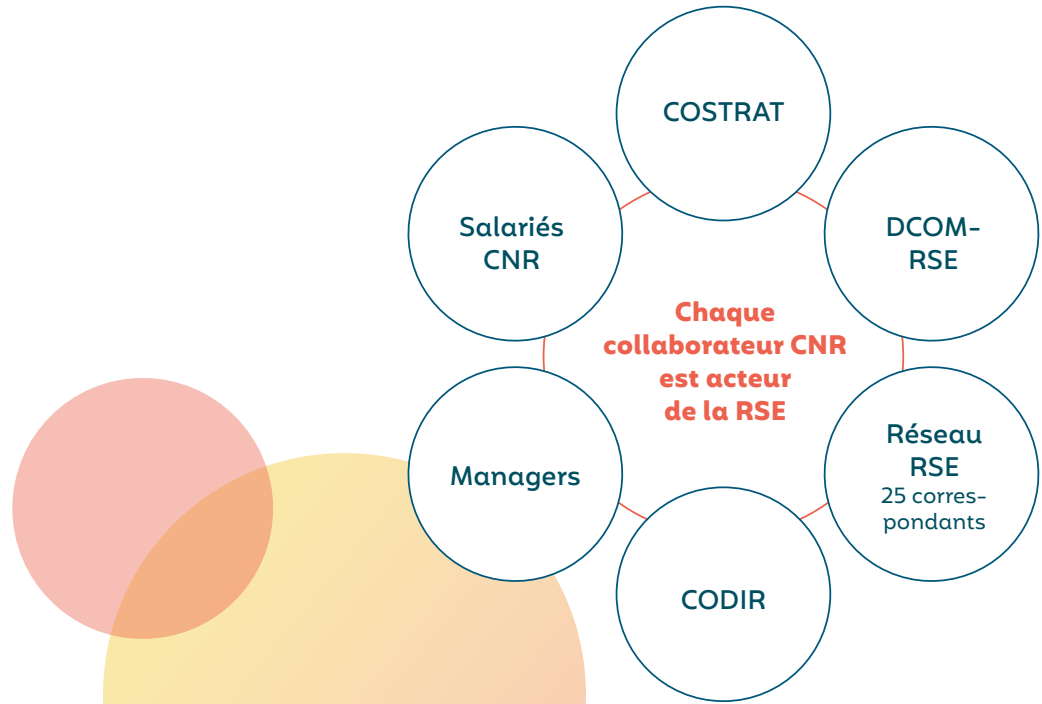


ACTEURS DE LA RSE

Chez CNR, la RSE est l'affaire de tous et chaque collaborateur est acteur sur son périmètre, ses missions, son métier.

Le Conseil de Surveillance de CNR a validé en décembre 2022 un focus RSE et 15 indicateurs clés dans le cadre de la relecture de la vision stratégique de CNR. Le Comité Stratégique (COSTRAT) qui a défini la politique globale confie à la Direction de la Communication et de la RSE la déclinaison de cette politique : suivi des indicateurs, conduite de projets, reporting, communication vers les parties prenantes.

La Direction de la Communication et RSE s'appuie sur un réseau de 25 correspondants RSE, collaborateurs issus de chaque direction de CNR, ce qui lui garantit sa transversalité. Il accompagne la mise en place des démarches RSE au sein des différentes directions. Se réunissant environ deux fois par an, il garantit la cohérence des différentes actions entre elles, et permet de porter des projets transverses au sein de l'entreprise. Le réseau RSE met l'accent sur le partage d'expériences.



PERFORMANCE RSE

En interne comme à l'externe, la demande de reconnaissance globale et objective est forte. CNR a fait évaluer la performance de ses engagements en matière de développement durable et RSE par des organismes indépendants.

AFAQ 26000

CNR détient depuis février 2014 l'attestation AFAQ 26 000. Celle-ci a été renouvelée en juin 2023 au niveau confirmé. 55 sous-critères ont été évalués concernant d'une part les pratiques stratégiques, managériales et opérationnelles et, d'autre part, la pertinence et la performance des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux.

Label Diversité

Ce label obtenu depuis 2014 témoigne de l'engagement socialement responsable de CNR et valorise les actions engagées depuis près de 10 ans en faveur de la prévention des discriminations et de l'égalité.





AXE 1

PRÉSERVER LA RESSOURCE ET L'ENVIRONNEMENT

Industriel des énergies renouvelables, CNR s'engage à réduire les impacts de son activité sur l'environnement, à poursuivre ses actions de préservation de la biodiversité et à concilier les multiples usages de l'eau afin de favoriser la résilience du fleuve au changement climatique.

← Parc à boutures CNR de Soyons



FAIRE FACE À LA RARÉFACTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Dans la perspective d'une baisse et d'une plus grande variabilité des débits du Rhône, CNR accompagne la modernisation des pratiques agricoles, la rénovation des réseaux d'irrigation tout au long du fleuve et encourage la sobriété et les usages raisonnés de l'eau. Elle est aussi un acteur impliqué dans l'harmonisation des usages pour le partage de la ressource entre acteurs locaux.

CNR a participé à l'étude pilotée par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et la DREAL Auvergne-Rhône Alpes sur l'évolution du fleuve Rhône d'ici le milieu du siècle et dont les résultats ont été publiés en mars 2023. L'entreprise a également lancé l'appel à projets « Ensemble, accompagnons la transition de l'agriculture en vallée du Rhône » dont 16 candidatures sur 29 ont été retenues début 2023.

68 %

des prélèvements
dans le Rhône servent
à l'irrigation

Source: Étude de l'hydrologie du fleuve Rhône sous changement climatique. Diagnostic actualisé de la situation hydrologique du fleuve. Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. Mars 2023



↑ Aménagement de fossé pour l'irrigation et paillage de plants pour économiser la ressource en eau

OBJECTIFS 2030

- Passer de 0 à 36 km linéaires de réseaux d'irrigation réhabilités ou modernisés au regard des projets portés par le monde agricole en 2030
- État à fin 2022 : 9,5 km contractualisés



RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

CNR prend en compte ses émissions de gaz à effet de serre (GES) en s'engageant à intégrer la démarche ERC (Éviter Réduire Compenser) dans le développement de tous ses projets et son fonctionnement quotidien, dont la sobriété énergétique, et quels que soient ses métiers.

ÉMISSIONS DE GAZ EFFET DE SERRE

CNR bénéficie de nombreux atouts à travers ses métiers pour s'engager et contribuer à la Stratégie Nationale Bas Carbone de la France: production d'une électricité 100 % renouvelable en développant des projets hydroélectrique, éolien et photovoltaïque, ambition dans le stockage d'énergie, accompagnement des territoires dans leur transition énergétique et écologique au titre des Plans 5Rhône, et innovation et exploration des énergies de demain.

Tout en mesurant annuellement son bilan carbone et en intégrant des stratégies de réduction à horizon 2030, CNR du fait de sa forte contribution à la décarbonation du système énergétique français a une approche qui raisonne plus sur l'intensité carbone du grammage de CO₂ générée par kWh produit plutôt qu'une approche en valeur absolue de tonnes de CO₂ sur l'ensemble de ses scopes. CNR valorise aussi les émissions évitées du fait de sa production d'énergie 100 % renouvelable et entame une réflexion sur les puits de carbone en lien avec le domaine concédé de la concession du Rhône. Ces émissions évitées sont à apprécier au regard du facteur d'émission moyen du mix énergétique français qui s'élève à 52 g CO₂ /kWh (cf. tableau ci-contre).

Scopes 1 et 2

Il s'agit des émissions qui sont la conséquence directe des activités de l'entreprise, et les émissions indirectes liées à ses consommations de gaz, d'électricité, de carburants pour les véhicules et les émissions fugitives (SF6 et gaz frigorigène).

100 %

de la consommation d'électricité des ouvrages industriels de CNR est en autofourniture

ESTIMATION DES ÉMISSIONS ÉVITÉES 2022						
TYPE DE PRODUCTION	PRODUCTION (GWh)	FACTEUR D'ÉMISSION (g eq CO ₂ /kWh)	ÉMISSIONS DE GES (t eq CO ₂)	AVEC MIX FRANÇAIS (t eq CO ₂)	ÉMISSIONS ÉVITÉES 2022 (t eq CO ₂)	RAPPEL 2021 ÉMISSIONS ÉVITÉES (t eq CO ₂)
Hydraulique (Rhône et hors Rhône)	11430	6	68580	594360	525780	627210
Solaire	211	44	9284	10972	1688	-540
Éolien	1363	14	19082	70876	51794	55059
TOTAL	13004		96948	676208	579262	681719

Scope 3

Le scope 3 regroupe toutes les autres missions de l'entreprise, à savoir pour CNR: les achats, les immobilisations liés à nos actifs de production, les déchets, le parc informatique, les déplacements...

L'établissement de ces 3 scopes est réalisé à partir de calculs fournis par le cabinet d'audit indépendant mandaté par CNR en 2020 pour réaliser le BEGES et l'audit énergétique sur les données 2019. Les données ont été actualisées en 2022 et le BEGES 2022 s'établit à 124 558 t de CO₂e. Comme les années précédentes la principale source d'émissions concerne le cycle de vie des actifs de production de CNR et CN'AIR (construction, maintenance, achats de pièces, démantèlement).

MOBILISATION POUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Afin d'éviter les risques de coupure d'électricité lors de l'hiver 2022-2023, CNR a signé la charte ÉcoWatt par laquelle elle s'engage à réduire sa consommation d'énergie lors des alertes lancées par RTE et à relayer le signal auprès de ses salariés et de ses parties prenantes. Elle a mobilisé également ses collaborateurs en les encourageant à participer au défi solidaire proposé par l'entreprise Don de chaleur. Les économies d'énergie réalisées à leur domicile sont transformées en dons au profit de l'association Habitat & Humanisme, qui accompagne 500 foyers en précarité énergétique dans la Métropole de Lyon. CNR dotera cette cagnotte solidaire à hauteur du montant des économies réalisées.

EMPREINTE NUMÉRIQUE

CNR s'engage à limiter l'impact du numérique sur l'environnement, notamment via les démarches Green IT et IT for Green. Green IT a pour objectif de réduire l'empreinte environnementale et sociale du numérique, en allongeant la durée de vie des équipements, en favorisant des usages limités de matériels ou en réemployant du matériel réformé, en sensibilisant les utilisateurs et en respectant les règles d'éco-conception dans la réalisation des services IT. IT for Green vise à utiliser et à orienter le numérique pour le mettre au service de l'environnement, via des modes de travail hybrides et le télétravail, la dématérialisation des processus, l'optimisation de la gestion des serveurs et le recours au Cloud.

OBJECTIFS 2030

- Réduire de 28 % d'ici 2030 les émissions de GES directs et indirects associées à l'énergie (base du bilan des émissions de gaz à effet de serre 2019)
- Maintenir un taux de [10 g] eq CO₂ par kWh produit¹

1. L'électricité française est à environ 60 g CO₂e/kWh en 2019. Par ailleurs, l'objectif fixé par l'initiative Science Based Target (SBT), ainsi que les scénarios de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), préconisent à horizon 2050 une baisse de l'intensité carbone de l'électricité vers les 10 g CO₂e/kWh au niveau mondial



OPTIMISER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DE NOS PROCESS INDUSTRIELS

CNR s'engage à intégrer les enjeux environnementaux dès la phase de conception de ses projets, à travailler à l'optimisation énergétique de ses installations et à améliorer l'évaluation de son impact global lors du choix de ses équipements en intégrant notamment l'analyse du cycle de vie. Elle anticipe les dispositions nécessaires pour prévenir tout risque de pollution.

BONNES PRATIQUES QUOTIDIENNES

Dans son activité quotidienne, CNR a poursuivi l'identification des bonnes pratiques qui évitent de nuire à l'environnement. Des solutions à base de bactéries, sans risque pour la faune et la flore, ont par exemple été expérimentées sur l'aménagement hydroélectrique d'Avignon pour éliminer les dépôts de calcite. De nouveaux vêtements de travail ont également été sélectionnés dans une gamme éco-responsable. Par ailleurs, lors des opérations d'abat-tage et de dessouchage menées sur le Haut-Rhône et nécessaire au maintien du bon état des endiguements, le bois coupé a été valorisé en bois énergie.

DRAGAGE VERTUEUX

CNR teste au niveau de l'écluse de Bourg-lès-Valence un engin de dragage sous-marin robotisé développé par la société héraultaise Watertracks. Piloté depuis la berge, il garantit la sécurité des opérateurs, limite les impacts sur la production d'électricité et, à la différence des modes tra-ditionnels de dragage, peut recueillir des dépôts mixtes. Quant au dragage de la Galaure, un affluent du Rhône, il a fait l'objet d'une exposition de plein air à proximité de Saint-Vallier, avec des visites organisées pour mieux faire comprendre l'utilité de ces opérations aux riverains et aux scolaires.

CHANTIER ÉCO-RESPONSABLE

La rénovation de la porte de secours de l'écluse de Pierre-Bénite a été pensée dès l'appel d'offres dans une optique de moindre impact environnemental. CNR a demandé que du bois issu de forêts françaises éco-res-ponsables soit utilisé pour les pare-chocs des vantaux et un atelier de Saint-Maurice-l'Exil, proche de l'aménage-ment, a été retenu pour la réhabilitation des pièces.

↓ Dragage sous marin robotisé



Plus de
8 800
tonnes de bois flottés
traités en 2022



AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ

CNR engage, avec ses partenaires territoriaux, des actions de restauration et de préservation des milieux rhodaniens (renaturation des berges, restauration de zones humides, construction d'ouvrages de franchissement piscicole...). Elle prend également en compte les espaces terrestres hors Rhône et veille à réduire son impact sur l'artificialisation des sols.

PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITÉ 2022

20 sites Natura 2000 : 12 sites SIC (Site d'Intérêt Communautaire) et 8 ZPS (Zone de Protection Spéciale)
60 zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 1
30 ZNIEFF de type 2
7 Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)
1 zone humide inscrite sur la liste « RAMSAR » (zone humide d'importance internationale)
Réserve de biosphère de Camargue
3 Parcs Naturels Régionaux traversés
2 réserves naturelles Nationales
2 réserves de chasse faune sauvage
8 arrêtés de protection de biotope

Le Rhône présente un patrimoine naturel remarquable et une riche biodiversité : 92 % du domaine concédé à CNR est situé en zone préservée, qui totalise 25 460 hectares

85 M€
investis dans l'environnement
depuis 2004

+ de 120 km
de cours d'eau réhabilités
en 20 ans

GESTION DU DOMAINE CONCÉDÉ

Pour que faune et flore se développent sur le domaine concédé, CNR a appliqué dès 2007 la gestion Zéro Phyto, anticipant de 13 ans l'obligation réglementaire. En outre, CNR met en œuvre un plan de gestion déployé tout au long du Rhône qui comporte la fauche tardive, le pastoralisme, des actions en faveur des insectes pollinisateurs, la lutte contre la pollution lumineuse ainsi que la lutte contre les espèces invasives en recourant à des moyens naturels innovants. CNR dispose notamment à cet effet d'un parc à boutures géré dans le respect du règlement de la marque « végétal local ». Par ailleurs, l'entreprise intervient directement sur son domaine concédé ou en partenariat avec les collectivités locales et les gestionnaires d'espaces qui souhaitent améliorer leur gestion forestière, en s'appuyant sur les compétences de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et d'experts forestiers.

RÉHABILITATION DU VIEUX-RHÔNE

Depuis les années 1990, en réponse à l'attente sociale exprimée par les élus et les citoyens des collectivités riveraines, CNR a élaboré et mis en œuvre, en lien avec le monde scientifique, les territoires concernés, l'État et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, un programme de restauration écologique sans équivalent au plan international. La restauration de la dynamique des marges alluviales et des lônes (annexes fluviales plus ou moins connectées au chenal principal) a redessiné le lit du fleuve en s'appuyant sur l'augmentation des débits réservés dans les Vieux Rhône. Cela permet tout à la fois de recréer des milieux d'une grande richesse écologique, de redonner un espace de liberté plus important au fleuve et de concilier des enjeux de biodiversité et de transition énergétique. Démantèlement des épis Girardon, renaturation de berges, restauration de chenaux secondaires, de marges alluviales et de zones humides font partie de cet ambitieux programme de restauration écologique qui démontre que protection de la nature et développement économique peuvent aller de pair. Outre la réouverture de la lône de Géronton à Baix en 2022, les travaux de renaturation des îles du Rhône à Châteauneuf-du-Rhône sont en cours.

↓ Le Rhône à Brégner Cordon, île et bras des Noyés (01)





RESTAURATION DE LA TRAME BLEUE

Dans une optique de restauration de la continuité écologique, CNR aménage des dispositifs permettant aux espèces piscicoles présentes sur le bassin rhodanien de franchir les barrages et les seuils, lors de la montaison ou la dévalaison. Le système de comptage installé sur l'ouvrage de franchissement piscicole de Villebois mis en service fin 2021 a établi que 13700 poissons environ ont franchi l'ouvrage sur l'année, relevant de 24 espèces. En cours de construction, l'ouvrage de franchissement piscicole liée à la PCH¹ de Vallabrègues (Gard) sera mise en service en 2026. Avec 46 bassins de 330 m de long, elle facilitera notamment l'accès au Rhône des espèces piscicoles depuis le Gardon. L'aménagement de la Feyssine (Villeurbanne) débutera en 2023 pour une livraison prévue en 2025. La réalisation de celle de Caderousse (Vaucluse), associée à une PCH, est prévue avant 2030.



+ de 85
espèces animales bénéficient
d'actions de préservation
de leur habitat

← Surveillance de la passe
à poissons de Villebois

OBJECTIF 2030

→ **68 % des masses d'eau du Rhône en bon état
écologique fin 2027, versus 19 % en 2021,
selon la Directive Cadre sur l'Eau (DCE)**

RECHERCHE ET PARTENARIATS SCIENTIFIQUES

Pour mieux concilier développement des énergies renouvelables et préservation de la faune, un partenariat a été conclu en 2022 avec la LPO² pour étudier le comportement des chauves-souris au sein de ses parcs photovoltaïques rhodaniens, avec le soutien du Museum national d'histoire naturelle et l'Office Français de la Biodiversité. En améliorant les connaissances sur ce sujet, CNR entend optimiser la conception de ses projets. L'entreprise participe aussi au financement d'une thèse sur le comportement des rapaces à proximité des parcs éoliens. En 2022, une dizaine de milans royaux ont été équipés à cette fin d'une balise GPS qui permettra de suivre leurs déplacements sur plusieurs années et de disposer de données pour améliorer les connaissances de l'espèce. Une campagne d'échantillonnage a par ailleurs été menée dans le cadre du projet Plastic Rhône, piloté par la start-up Plastic@Sea avec CNR, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et plusieurs laboratoires de recherche.

1. PCH : Petite Centrale Hydroélectrique
2. LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux



ÉCO-GÉRER NOS DÉCHETS

CNR s'applique à produire moins de déchets et à les intégrer dans des filières vertueuses de recyclage, à travers notamment des démarches d'éco-conception ou de réemploi. Elle valorise au mieux les déchets générés ou récupérés dans le cadre de ses activités et encourage aussi des projets d'économie circulaire.

MONTÉE EN COMPÉTENCES

Le module de formation « Déchets » mis en place en interne en 2021 a fait l'objet de plusieurs sessions en 2022 et se poursuit en 2023. Il répond aux besoins des directions opérationnelles et porte à la fois sur les déchets générés par CNR dans le cadre de l'exploitation de ses ouvrages ou de la réalisation de ses projets et sur ceux retenus dans les dégrilleurs ou abandonnés par des tiers sur le domaine concédé.

CLEAN IN LYON

3,4 tonnes de déchets ont été récupérés par CNR et les entreprises partenaires lors de l'opération « Clean in Lyon », soit près de 40 kg ramassés en moyenne par équipe en moins d'une heure, et un don de 7500 euros reversé aux associations Nettoyons Lyon, Zéro Déchet Lyon et Diving for the Future.



1202 kg

de déchets papiers évités
grâce à l'outil de signature
électronique DocuSign

RECYCLAGE DE DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

Dans le cadre de son partenariat avec Weeefund, CNR a alloué 9 ordinateurs et 12000 € au profit de l'association Année lumière qui accompagne par des parcours de formation des jeunes de 16 à 25 ans éloignés du système éducatif ou du marché de l'emploi. Le bilan environnemental de ce projet s'établit à 1300 kg eq CO₂ économisés.

TRAITEMENT DES MEGOTS DE CIGARETTES

CNR se fait accompagner par l'entreprise CYCLOPE pour collecter et valoriser les mégots de cigarettes au sein de son siège social: ils sont valorisés sous forme de combustible utilisé notamment dans la filière des cimenteries sans relâcher de gaz ou fumée toxique dans l'atmosphère. Le programme a été étendu fin 2022 à 3 sites supplémentaires chez CNR. Au total 41400 unités traitées, ce qui a permis la préservation de 20 700 m³ d'eau en 2022.

PRINCIPAUX POSTES DE DÉCHETS GÉRÉS PAR CNR EN 2022

	Qté 2021	Qté 2022	COMMENTAIRES
Bois de dégrillage recyclé en compostage ou paillage	13 030 t	11 069 t	Les bois flottés sont des déchets non dangereux que CNR collecte et gère, même s'ils ne sont pas de son fait. Leur production varie très sensiblement en fonction des aléas climatiques. Ils impactent sensiblement les résultats de CNR mais ils peuvent aussi provoquer des impacts sanitaires ou écotoxicologiques et diminuer la qualité de l'eau.
DND - déchets non dangereux (sauf inerte)	1 097 t	893 t	Il s'agit notamment des déchets de papier, métaux, déchets verts...
DD - Déchets dangereux	418 t	651,5 t	Hors déchets équipements électriques et électroniques, gaz et mégots.
DEEE - Déchets électriques et électroniques	16 t	21 t	Une grande partie des DEEE est confiée depuis 2016 à TRIRA afin d'être reconditionné et revendu à petit prix à des personnes aux revenus modestes.



AXE 2

CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Premier producteur français d'électricité 100 % renouvelable, CNR inscrit son développement dans l'objectif 2030 de la France d'atteindre 40 % d'énergie renouvelable dans sa production d'électricité. CNR contribue à travers ses missions à la décarbonation de la vallée du Rhône.



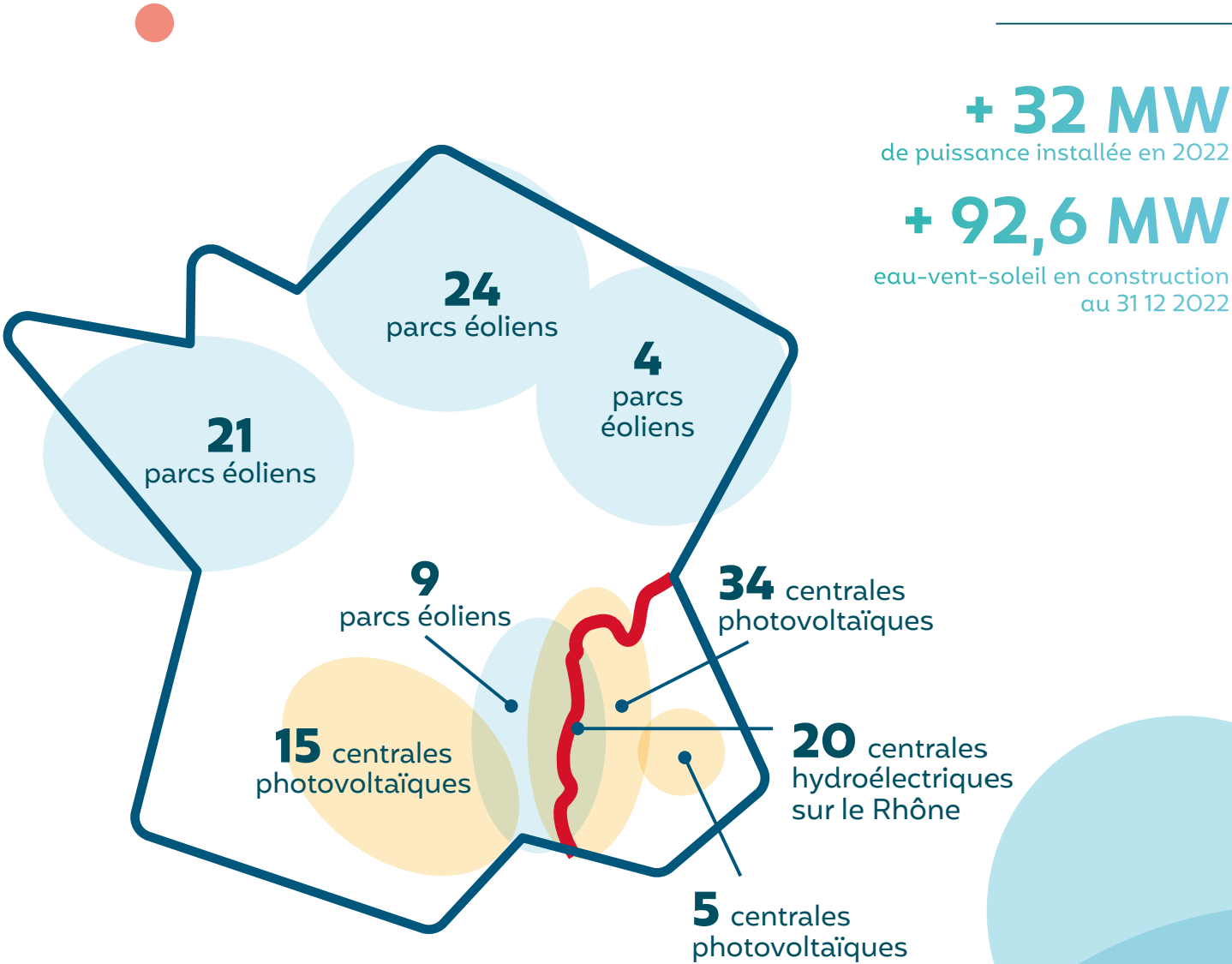


ACCÉLÉRER NOTRE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

CNR intensifie le déploiement de ses actifs avec des solutions territorialisées pour contribuer à l'indépendance énergétique de la France. Elle ambitionne notamment de solariser la vallée du Rhône, d'étudier et réaliser de nouveaux aménagements hydroélectriques.

Premier producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable — eau, vent, soleil —, CNR ambitionne de déployer ses actifs pour porter de 4 000 MW à 5 500 MW sa puissance installée dans l'Hexagone d'ici 2030. En 2022, l'entreprise et sa filiale ont mis en service plus de 32 MW, dont le parc éolien EHOU en Seine-Maritime et la centrale photovoltaïque Beaucaire 2 dans la Drôme. Au 31 décembre 2022, 12 équipements d'énergie renouvelable étaient en construction, pour une puissance installée de 92,6 MW — 2 parcs éoliens, 9 installations solaires et l'aménagement hydroélectrique de la Sarenne. En vue de déployer 560 MWc en vallée du Rhône, la société Solarhona, filiale à 100 % de CNR a été lancée et CNR s'est associée à la Banque des Territoires et aux caisses régionales du bassin rhodanien du Crédit Agricole pour soutenir son développement.

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE		
	Production 2022 en TWh	AMÉNAGEMENTS ACTIFS FIN 2022
Hydroélectrique	11,43	49 CENTRALES
Éolien	1,325	58 PARCS
Solaire	0,21	54 PARCS
TOTAL	12,963	



OBJECTIFS 2030

- Augmenter de 1550 MW la capacité installée eau-vent-soleil d'ici 2030
- État à fin 2022 : 32 MW supplémentaires



INNOVER POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CNR innove dans les énergies du futur (hydrogène vert, photovoltaïque linéaire, vertical et flottant, énergie osmotique, etc.) et explore des solutions pour pallier l'intermittence des énergies issues de l'eau, du soleil et du vent (stockage, pilotage de la production, etc.). Elle mobilise la créativité de ses équipes et travaille au sein de réseaux d'innovation.

INNOVATION PARTENARIALE

En 2022, CNR a notamment mis en service le premier démonstrateur photovoltaïque de grande longueur sur la digue de Sablons (Isère) et s'est associée à Sweetch Energy pour lancer en 2023 le premier pilote de production à grande échelle d'électricité osmotique dans le delta du Rhône. Ce démonstrateur utilise une technologie de rupture conjuguant des membranes nanométriques de nouvelle génération à des systèmes d'électrodes pour exploiter la différence de salinité entre l'eau douce et l'eau salée.

INNOV'ACTION

CNR récompense depuis sept ans la créativité et la capacité d'innovation de ses équipes à travers la démarche Innov'Action. Celles et ceux qui ont développé un projet innovant – déjà mis en place ou au stade de prototype – peuvent le décrire sur cette plateforme. Un jury composé de collaborateurs et de personnes extérieures à CNR sélectionne les idées les plus intéressantes, pertinentes ou efficaces. Enfin, les 6 lauréats sont sélectionnés par le Directoire (Catégorie Sécurité, Support, RSE et Sobriété énergétique), par le jury (Prix spécial du jury) et par l'ensemble des salariés de CNR (Grand prix du public).

INNOV'ACTION	
52 dossiers déposés	
Prix de la sécurité	Système de poutre d'assujétissement pour l'accès aux ceintures de groupe type bulbe
Prix du support	Ateliers de l'énergie
Prix de la RSE	Drome mécanisée sur tête amont d'aqueduc
Prix du public	Rivers Eyes, utilisation multiple de la vidéo en hydrométrie
Prix du jury	Clonage des ralentisseurs de vannes de sécurité
Prix de la sobriété (nouveau 2022)	Boîtier de surveillance E.T BOX
10 finalistes	



OBJECTIFS 2030

→ Installer 200 MW d'électrolyseurs d'hydrogène vert et de batteries en vallée du Rhône d'ici 2030



Innov'Action sécurité →
(système de poutre d'assujétissement
et filin de sécurité)

309

innovations mises
en œuvre depuis
la création
d'Innov'action
en 2017



ENCOURAGER LES MODES DE TRANSPORTS ALTERNATIFS

Afin que la vallée du Rhône soit un axe de communication bas carbone, CNR soutient le « verdissement » des modes de transport terrestres et fluviaux (voies cyclables, motorisations propres, bornes à quai) et encourage le report modal pour le transport de marchandises en développant ses sites industriels et portuaires.

POUR UNE NAVIGATION FLUVIALE PLUS VERTE ET PLUS INTENSE

Émettant jusqu'à 5 fois moins de CO₂ à la tonne transportée que la route, le transport fluvial fait partie des mobilités alternatives pour lutter contre le dérèglement climatique. Son développement sur le Rhône, dont les infrastructures de navigation sont loin d'être saturées, permettrait de réduire l'empreinte écologique de l'approvisionnement urbain ainsi que la congestion routière et les nuisances sonores.

Signataire avec VNF et l'ensemble des parties prenantes fluviales et maritimes, des « Engagements pour la Croissance Verte (ECV) » du secteur fluvial, CNR s'attache à favoriser le report vers la voie d'eau du fret en provenance du Grand Port Maritime de Marseille et à destination de l'axe Rhône-Saône-Méditerranée. Elle contribue aussi au verdissement des motorisations, à travers le développement de projets de production d'hydrogène vert qui pourraient notamment alimenter la flotte fluviale. Elle a également programmé l'installation de bornes électriques haute puissance sur 10 sites rhodaniens pour le branchement des bateaux de croisière en escale. Elle étudie en outre le déploiement sur les plateformes portuaires de bornes électriques à quai adaptées aux besoins des bateaux de transport de marchandises.

66 819
conteneurs et
3,5 millions de tonnes
de marchandises
transportées sur
le Rhône

+ 180 %
de passagers
transportés sur le
Rhône en 2022/2021

TRANSPORT FLUVIAL			
FRET	2021	2022	ÉVOLUTION
Tonnage transporté (en milliers de tonnes)	3 827	3 547	-7 %
Flux (tonnes x km)	907	846	-7 %
Nombre de conteneurs EVP	73 362	66 819	-9 %
Nombre d'éclusages	67 843	77 166	14 %
TGIN - Temps global d'interruption de la navigation	109 h 17	151 h 42	
TOURISME	2021	2022	ÉVOLUTION
Bateaux de plaisance éclusés	8 290	9 601	16 %
Bateaux de croisière éclusés	6 028	14 573	142 %
Passagers transportés	60 301	168 945	180 %



↑ Borne haute tension pour l'alimentation des bateaux à passagers à Tournon-sur-Rhône

ENCOURAGER LES MODES DE TRANSPORTS ALTERNATIFS



10

Programmation
de bornes
électriques de
haute puissance
sur 10 escales
de croisière



TOURISME FLUVIAL

Dans le cadre du Plan 5Rhône, CNR accompagne les collectivités et associations désireuses de valoriser leur territoire, notamment par le sport et les loisirs autour du fleuve Rhône. En 2022, lors du Salon Sloww, elle a contribué à la création du Club croisière Rhône Saône qui fédère les acteurs territoriaux en vue de favoriser l'essor du slow tourisme.

LOGISTIQUE URBAINE

CNR soutient les démarches vertueuses de logistique urbaine fluviale à destination des centres-villes. Un premier service de ce type a ainsi été lancé à Lyon par la société ULS, qui organise une liaison quotidienne entre son entrepôt au Port de Lyon et le quai Morand en vue de livrer commerces, restaurants et particuliers par vélos électriques équipés de remorques.

BORNES DE RECHARGE
POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

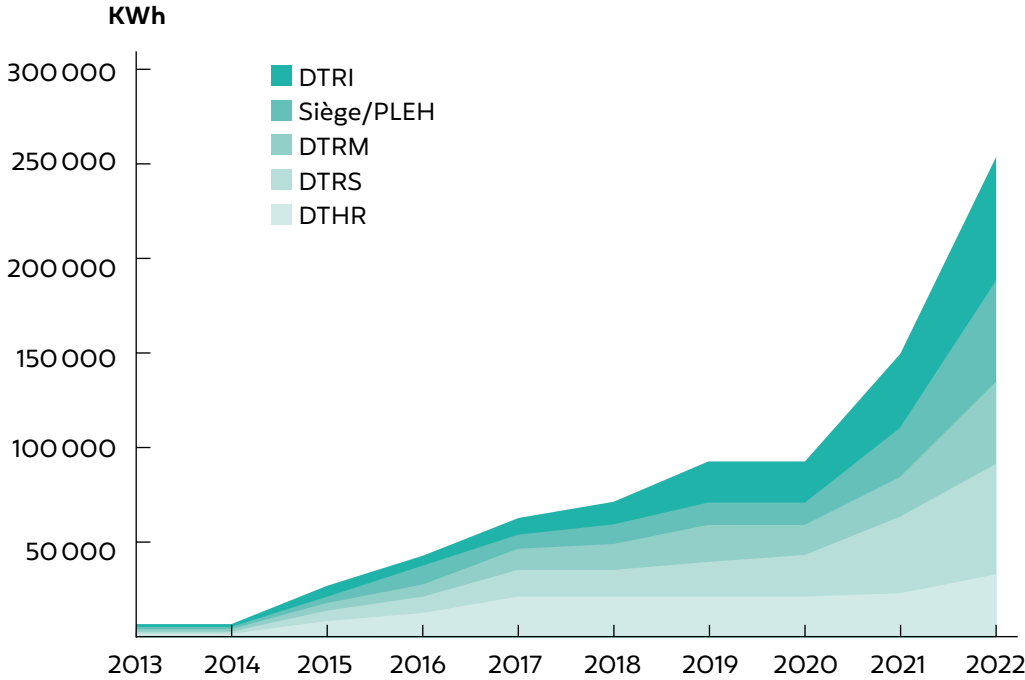
En concertation avec les collectivités locales, CNR a aménagé le réseau de bornes de recharge rapide pour véhicules électriques composé de 27 stations le long du Rhône, du lac Léman à la Méditerranée. Cet axe de circulation vert facilite les trajets en véhicules électriques sur de grandes distances.

27 000

recharges réalisées dans
les 27 stations de recharge
rapide aménagées le long
du Rhône

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE RAPIDES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (VALLÉE DU RHÔNE)		
BILAN	2021	2022
Nombre de bornes	56	56
Nombre de recharges réalisées	20 750	27 000
Consommation délivrée MWh	381	500
Moyenne KWh/recharge	18	18,5
Équivalent km (hypothèses: 180 Wh/km)	2240 030	2777 778
Tonnes de CO ₂ évitées en direct (hypothèse: 180 Wh/km)	391	660

DÉVELOPPEMENT DES BORNES DE RECHARGE SUR LES SITES ET AMÉNAGEMENTS CNR		
BILAN	2021	2022
Nombre de prises en service	148	154
Nombre de bornes en service	71	78
Nombre de charges	11 216	15 000
Consommation totale (MWh)	161	255
Moyenne par recharge (kWh)	14,5	16,5
Tonnes de CO ₂ évitées en direct (hypothèse: 180 Wh/km)	180	337



ENCOURAGER LES MODES DE TRANSPORTS ALTERNATIFS

VIARHÔNA

Attractif pour découvrir la vallée du Rhône en douceur, cet itinéraire cyclable de 817 km relie le lac Léman à la Méditerranée et s'intègre au réseau européen de véloroutes. CNR cofinance la réalisation de la ViaRhôna, dont 50 % sont situés sur son domaine concédé, et participe à ses instances de gouvernance. La ViaRhôna est aujourd'hui aménagée à 87 % sur l'ensemble de son linéaire, dont 55 % en voies vertes. En 2022, le dernier maillon manquant entre la Drôme et l'Ardèche a été réalisé. Un itinéraire provisoire est proposé et balisé sur les sections non réalisées permettant ainsi une continuité sur l'ensemble du parcours depuis 2017.

DES DÉPLACEMENTS PLUS VERTUEUX

CNR a maintenu en 2022 son dispositif d'éco-subsvention pour l'achat ou la location de moyens de locomotion électriques pour ses salariés, à condition de garder le véhicule concerné pendant 3 ans minimum. En 2022, ce sont 70 personnes qui ont bénéficié de cette aide à la mobilité dont 39 pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

La flotte de véhicules pour les déplacements professionnels de CNR se « verdit » puisque 25 % des véhicules sont aujourd'hui rechargeables ou hybrides, soit 96 véhicules électriques et 9 hybrides rechargeables. Près d'une trentaine de Vélos à Assistance Électrique (VAE) sont également à disposition sur plusieurs sites CNR pour un usage principalement professionnel - avec casque et chasuble de sécurité prêtés.

Afin de favoriser le report modal de la voiture individuelle vers des moyens de transports doux, CNR propose des accompagnements financiers pour les salariés ainsi que des journées de sensibilisation (challenge mobilité et semaine européenne du développement durable). La formule de kit vélo, dont le nombre de bénéficiaires a augmenté de 24 % en 2022, suscite un engouement particulier.

+ 24 %
de collaborateurs
bénéficiaires du kit vélo
CNR en 2021/2022

PLAN DE DÉPLACEMENT D'ENTREPRISE				
Abonnements PDE	2020	2021	2022	
Abonnement TCL : CNR favorise l'utilisation des transports en commun par des CDI, CDD, alternance: un accord conclu avec le SYTRAL permet des réductions des abonnements city pass, en contrepartie les salariés concernés s'engagent à ne pas stationner plus de 5 journées par mois avec leur voiture sur le parking de l'entreprise	95	86	89	
Abonnement SNCF : dans le but d'encourager les salariés qui se déplacent en train, sur le trajet domicile/ travail CNR octroie une subvention de 70 % du montant de l'abonnement de la SNCF pour autant qu'ils s'engagent à ne pas stationner plus de 5 journées par mois avec leur voiture sur le parking de l'entreprise	25	52	63	
Abonnement combiné SNCF/TCL	26	2		
Formule VELO : CNR propose un kit vélo ainsi que la possibilité d'effectuer une révision annuelle de leur vélo pour autant qu'ils s'engagent à ne pas stationner plus de 5 journées par mois avec leur voiture sur le parking de l'entreprise durant au moins six mois. Cet engagement peut être renouvelé. Le kit vélo comprend : un carnet de 10 tickets TCL par mois, et un lot d'équipements valable 4 ans à savoir un gilet fluorescent, une pèlerine, un casque, un sac à dos	93	114	141	
Abonnement combiné SNCF ou TCL / VELO		5	7	
Abonnement combiné TCL/VELO	1	1	0	
TOTAL	244	291	293	

Cycliste sur Viarhona →





COMMUNIQUER SUR LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Témoign des problématiques du dérèglement climatique, de la perte de biodiversité et de la raréfaction de la ressource en eau, CNR invite chacun à agir pour rendre le monde plus durable à travers un dispositif de communication élargi (accueil de public sur les sites industriels, plateforme digitale pédagogique, salons professionnels, réseaux sociaux, etc.).

COMMUNICATION PÉDAGOGIQUE

Consciente de l'importance de la communication comme moyen d'éveiller les consciences, CNR a entrepris ces dernières années une démarche de tourisme industriel en ouvrant certains de ses sites au public: les aménagements hydroélectriques de Génissiat et Bollène, suivis en 2022 des parcs éoliens et photovoltaïques du Pouzin et du parc éolien de Sacquenay. Cette initiative s'accompagne d'actions pour faire découvrir aux plus jeunes les activités et métiers de CNR et, plus largement, le monde des énergies renouvelables (réalisation de supports de sensibilisation tels livret jeu, jeu de cartes, coloriage...).

TOURISME INDUSTRIEL

Génissiat

5 620 visiteurs dont 2 556 scolaires et étudiants, soit 369 visites

Bollène

4 595 visiteurs dont 2 174 scolaires et étudiants, soit 326 visites

695

visites en 2022
sur les sites de
Génissiat et Bollène



↑ Visite scolaire sur la centrale hydroélectrique de Bollène

PLATFORME ALASOURCE

Une nouvelle plateforme pédagogique « À la source » a été mise en ligne en 2022: elle a été entièrement pensée pour rendre simple, pratique et ludique la recherche d'informations sur le Rhône, les énergies renouvelables, la biodiversité et la transition écologique. L'objectif est d'offrir une palette de ressources d'outils pédagogiques aux enseignants, parents, élèves, ou simplement aux personnes curieuses de mieux comprendre les enjeux liés à la transition énergétique. Les supports sont adaptés à chacun et permettent d'apprendre en s'amusant: posters, fiches pédagogiques, vidéos, jeux, contenus thématiques.



www.alasource-cnr.fr

MÉDIATISATION: UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE

CNR continue sa progression médiatique avec 2 911 retombées tous médias confondus, soit +22 % versus 2021. L'année 2022 atteint des records sur tous les indicateurs, avec notamment une percée spectaculaire en TV et radio (+ 97 %), dans la presse nationale (+ 143 %) et les dépêches AFP (+ 357 %).

CONTRIBUTION AU DÉBAT NATIONAL

CNR a participé à la concertation nationale sur l'avenir énergétique de la France lancée par le gouvernement du 20 octobre 2022 au 18 janvier 2023. Sa contribution s'articulait autour de cinq convictions: consommer moins et mieux pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles; réaffirmer la place de l'hydroélectricité dans le mix renouvelable français; placer les énergies renouvelables au cœur de la dynamique économique et sociale des territoires; faire de la préservation de la ressource en eau l'un des fondements de notre stratégie énergétique; miser sur l'innovation pour libérer le potentiel des énergies renouvelables.



AXE 3

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménageur des territoires, CNR s'engage à travers ses projets et ses investissements à concerter avec ses parties prenantes (collectivités locales, prestataires, fournisseurs, agriculteurs, etc.) au bénéfice d'un développement local et durable.





FAVORISER L'EMPLOI LOCAL

CNR génère des emplois directs et indirects dans les territoires notamment traversés par le Rhône et contribue à l'émergence de nouvelles filières et compétences, et à la pérennisation des emplois industriels dans la vallée du Rhône.

IMPACT TERRITORIAL DE L'ACTIVITÉ DE CNR

Les actions de CNR génèrent non seulement des emplois induits dans le tourisme (tourisme fluvial, industriel, Via-Rhône...) et les loisirs (stades nautiques, bassins de joutes, pratique de l'aviron...) mais aussi près de 5 000 emplois directs grâce aux 172 entreprises implantées sur les sites industriels et portuaires dans le périmètre de la concession. Au nombre de 18, ces sites industriels et portuaires, dont le Port de Lyon, ainsi que 4 zones d'activités, ont un fort impact économique le long de la vallée du Rhône. En 2022, les zones portuaires de CNR ont accueilli 27 nouvelles implantations.

Le Groupe Pradier a lancé un service de logistique et de recyclage de sous-produits du BTP entre Lyon et Mondragon qui devrait générer 250 000 tonnes de trafic à l'année, soit 5 % des trafics du bassin. La société ULS a lancé le premier service de logistique urbaine fluviale à Lyon dont le trafic annuel attendu s'élève à plus de 8 000 tonnes. Par ailleurs, la société BFT a lancé à Lyon un service hebdomadaire de livraison fluviale de produits locaux du Beaujolais via le port de Villefranche-sur-Saône. À Salaise, la plateforme GCA d'approvisionnement en silicium et en houille pour le compte de Ferropem est en cours d'aménagement.

Le site industriel et portuaire du Pouzin compte quant à lui deux installations d'industriels du recyclage en 2022 : Soluwaste, spécialisée dans le traitement et la valorisation de métaux ferreux (10 000 tonnes de trafic fluvial/an) et RCA (Recyclage Centre Ardèche) qui valorise les matériaux de chantiers de déconstruction.

À Avignon, un service de logistique urbaine fluviale porté par ULS va être mis en place entre le site de Courtine et le quai de la Ligne, sur le modèle lyonnais et l'entrepôt de messagerie de Heppner va être agrandi.

À Beaucaire, après la remise en état de l'embranchement fer, les trafics ferroviaires de la coopérative céréalière Arterris ont repris et la mise à disposition d'un bâtiment CNR de 14 000 m² au groupe Combronde va également générer du fret ferroviaire.

À Arles, plusieurs implantations d'industriels vont dynamiser le trafic sur le Rhône : les nouveaux silos du site de stockage de ciment et de fabrication de béton de RWC devraient générer 5 emplois et jusqu'à 150 000 tonnes/an de trafic à terme ; Electrosteel pour l'acheminement de ses conteneurs et SED pour le stockage d'engrais. Sans compter le projet d'extension du groupe Combronde sur 2,5 à 3 hectares pour la logistique ferroviaire de Nestlé Waters, qui devrait créer 15 emplois et traiter 6 à 8 trains par semaine.

PROXIMITÉ DES UNIVERSITÉS PARTENAIRES

CNR est toujours active auprès de nombreuses universités et organismes de recherche de la région et en particulier le CEA, INRAE, INSA, Centrale Innovation, ISARA, CNRS, INP Grenoble et des universités.

Partenaire de l'EM Lyon, CNR soutient notamment le programme TEM (Transforming Early Makers). Ce programme est une expérience entrepreneuriale collective de 3 mois durant laquelle 350 étudiants de 6 masters spécialisés imaginent de nouveaux business models répondant aux principaux enjeux de société, avec l'objectif de porter un projet pré-incubable. En 2022, CNR a récompensé la solution Ammogreen qui permet de recycler le gaz produit par les méthaniseurs agricoles.

OBJECTIFS 2030

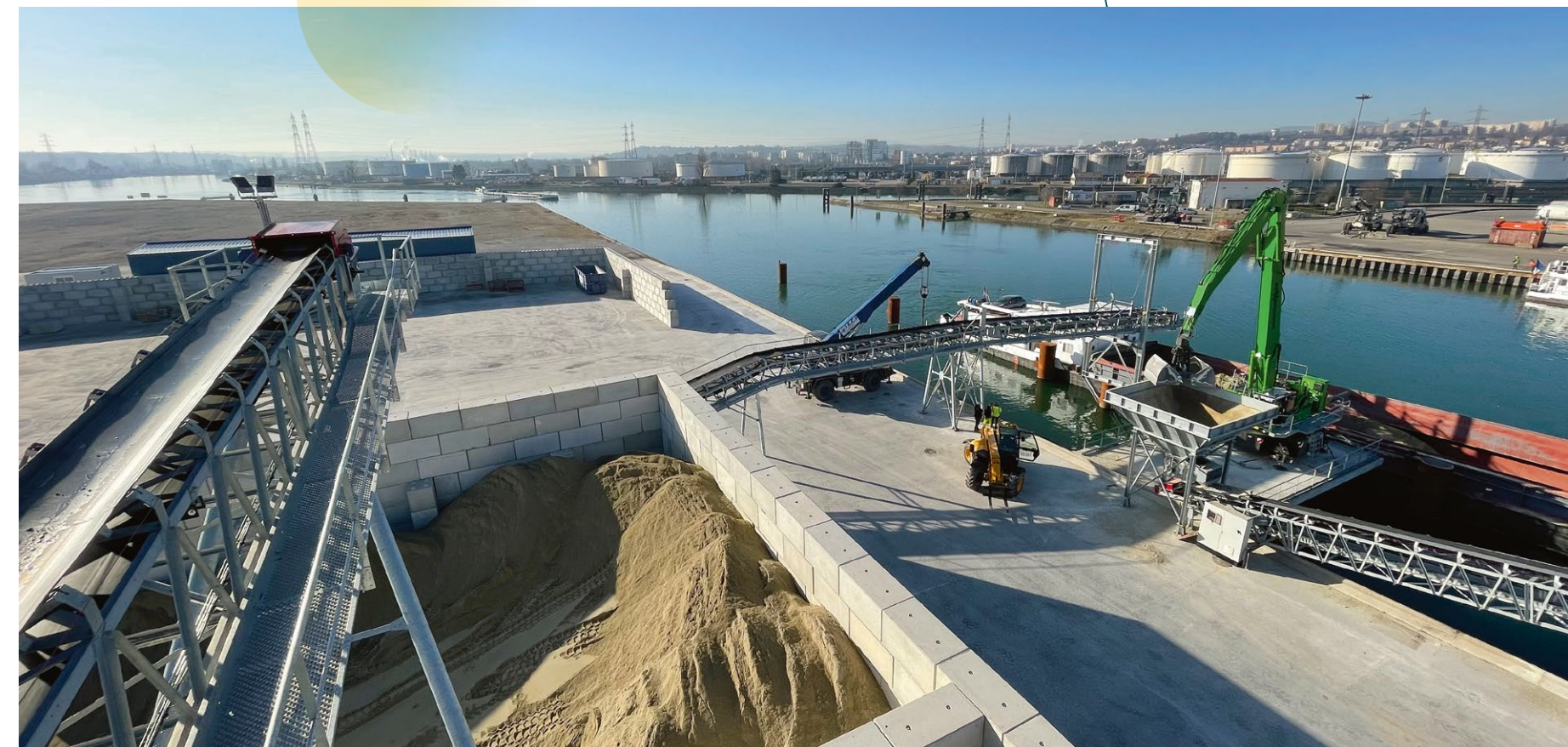
→ **Maintenir 14 500 emplois (directs ou indirects créés et/ou maintenus) générés par l'activité CNR**

27

nouvelles implantations
dans les zones
industrielles et portuaires
du Rhône en 2022



↓ Activité du Groupe Pradier au Port de Lyon





SE CONDUIRE EN ACHETEUR RESPONSABLE

CNR privilégie les achats sur le territoire national et local, voire auprès du secteur protégé et cherche à associer ses fournisseurs à ses engagements dans le développement durable.

PRISE EN COMPTE DANS LA POLITIQUE D'ACHAT DES ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Dans le règlement de consultation relatif aux achats supérieurs à 30 000 €, CNR exige que ses soumissionnaires, ainsi que leurs sous-traitants et filiales, prennent des engagements sur la sécurité des personnels et des tiers, le non-recours au travail des enfants ou à toute autre forme de travail forcé ou obligatoire, sur le respect des obligations environnementales, la proscription de la corruption, etc.

De plus, CNR teste une notation RSE sur des appels d'offres témoins, qui intègre des critères tels que les actions menées pour la préservation de l'écosystème, les programmes d'insertion par l'emploi mis en place, les certifications et labels obtenus, ou encore le niveau de sous-traitance locale.

OBJECTIFS 2030

- Se doter d'une grille d'évaluation avec critères RSE (bas carbone transport, environnement, secteur protégé, etc.) des appels d'offres à horizon 2025 et l'appliquer sur une majorité des appels d'offres.
- Garantir 80 % d'achats réalisés par CNR hors filiales, en France.
- État à fin 2022 : 95,42 %

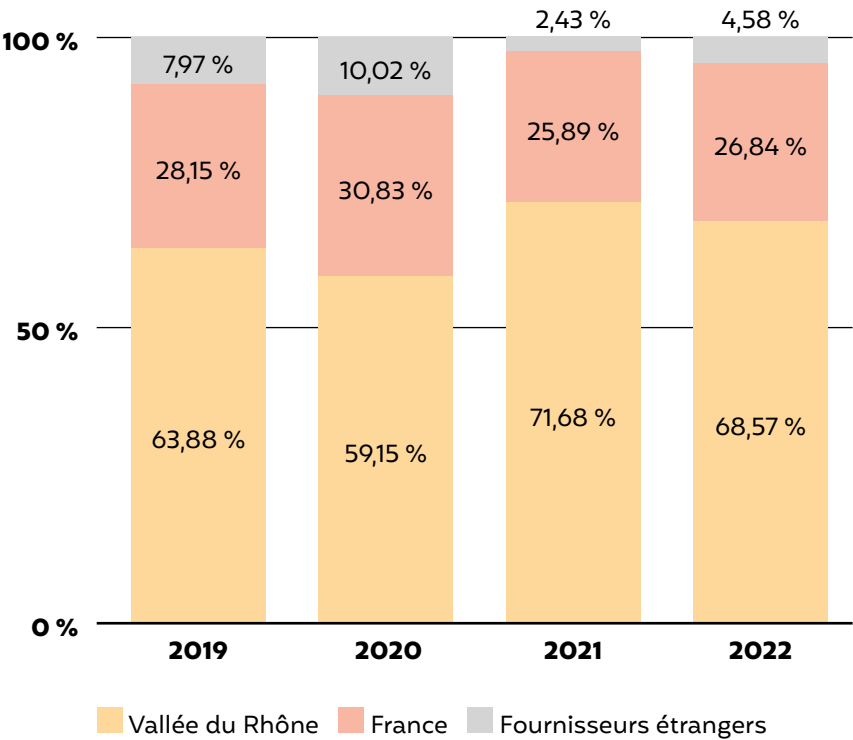
FOURNISSEURS LOCAUX ET ENGAGÉS

Dans le cadre de sa politique RSE, CNR met un point d'honneur à favoriser ses achats locaux. En 2022, 95,41 % des achats de l'entreprise ont été réalisés sur le territoire national, dont 68,57 % dans les régions traversées par le Rhône : Occitanie, Région Sud et Auvergne-Rhône-Alpes. Seuls 4,58 % des achats ont été effectués auprès de fournisseurs étrangers. À titre d'exemple, la fabrication de 662 gilets de sauvetage a été confiée à un fournisseur de Sourceux-les-Mines (69).

FACILITY MANAGEMENT : UN PARTENAIRE UNIQUE

En 2022, CNR a retenu SAMSIC pour assurer des prestations de facility management dans l'ensemble de ses locaux tertiaires : propreté, sûreté, sécurité, gardiennage, accueil, désinfection, gestion des déchets, petite maintenance, entretien des espaces verts, etc. L'objectif de cette nouvelle organisation reposant sur un partenaire unique est d'offrir une meilleure qualité de vie aux équipes de CNR, de façon homogène sur l'ensemble des sites de la vallée du Rhône.

IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE DES ACHATS CNR



68,57 %

des achats de CNR
dans les régions
traversées par le Rhône



SOUTENIR LA MUTATION DES PRATIQUES AGRICOLES FACE AUX ENJEUX CLIMATIQUES



CNR est un acteur impliqué dans le financement de projets en faveur de l'agriculture durable du sillon rhodanien. Elle soutient des projets innovants et des méthodes de culture plus économes en eau et en intrants, plus respectueuses des ressources naturelles locales et propices à l'établissement de circuits courts.

AGRIVOLTAÏSME ET « PARCELLES DU FUTUR »

L'agrivoltaïsme est une solution photovoltaïque pour accompagner le monde agricole dans ses transitions. Son objectif premier est d'apporter un bénéfice aux cultures tout en produisant de l'électricité. Le projet pilote d'agrivoltaïsme mené au lycée horticole d'Écully-Lyon-Dardilly et subventionné par la Région Auvergne-Rhône-Alpes est entré dans une phase opérationnelle en 2022, avec la pose d'ombrières photovoltaïques sur deux parcelles. L'expérimentation menée par CNR et ses partenaires débutera courant 2023 avec leur mise en culture (fruits rouges d'une part, et pépinière de plantes d'ornement d'autre part).

L'expérimentation vise à démontrer que la gestion d'un microclimat généré par des panneaux solaires mobiles déployés au-dessus de cultures permet de les protéger des aléas climatiques, d'en augmenter la productivité, de diminuer la consommation d'eau tout en répondant aux besoins essentiels de la plante. Cette première réalisation d'agrivoltaïsme dynamique a vocation à être répliquée sur des exploitations de la vallée du Rhône dans le cadre de projets pilotes en vue de s'assurer de la validité de son modèle économique.

← Plantation de fraisiers sous les ombrières photovoltaïques du lycée horticole de Dardilly

6 000 m²

Expérimentation agrivoltaïque au lycée horticole de Dardilly (Rhône)

11 hectares

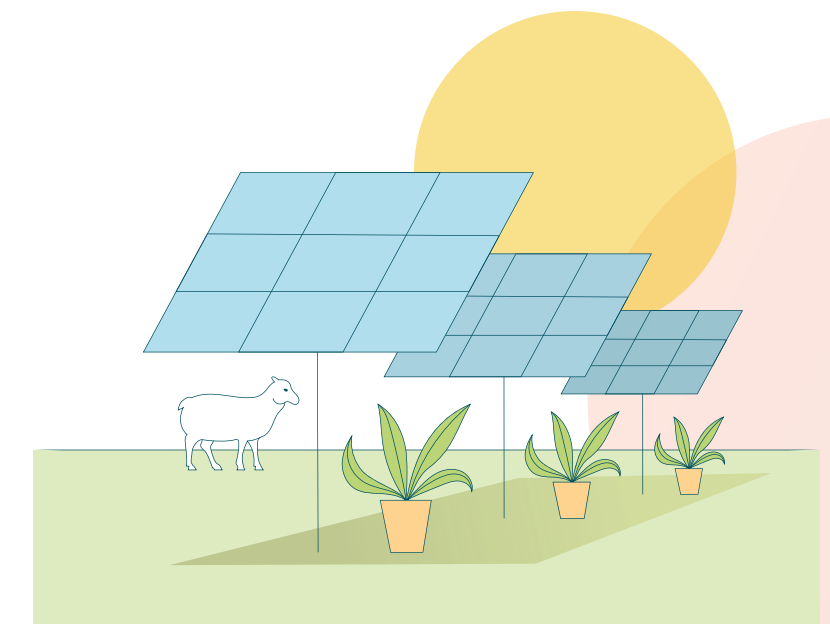
Expérimentation agro-hydrologique en Ardèche

OBJECTIFS 2030

- Atteindre 10 000 hectares accompagnés en 2030 dans des pratiques d'agriculture adaptées au changement climatique au regard des projets portés par le monde agricole
- État à fin 2022 : 2 000 hectares

RÉGÉNÉRATION D'UN PAYSAGE AGRICOLE

Dans le cadre du Plan 5Rhône, CNR a signé en novembre 2022 une convention de partenariat avec Rhône Crussol pour mener une expérimentation agro-hydrologique sur 11 hectares en Ardèche visant à lutter contre la sécheresse et l'appauvrissement des terres agricoles. Ce projet utilise la méthode dite de « Keyling Design » : couplée à l'agroforesterie et à la rotation fréquente des parcs de pâturage, l'imprégnation de l'eau de pluie dans les sols par un système de canaux favorisera le développement d'un sol vivant.





CONSTRUIRE AVEC NOS PARTIES PRENANTES DES PROJETS DURABLES

CNR favorise l'acceptabilité sociétale de ses activités par une écoute active, un dialogue régulier, et des concertations adaptées, élargis à l'ensemble de ses parties prenantes. Elle se fonde sur l'intelligence collective et privilégie les projets à fort bénéfice économique, sociétal et social pour les territoires.



↑ Le Rhône en amont de l'écluse de Barcarin

PROLONGATION DE LA CONCESSION

La loi du 28 février 2022 relative à l'aménagement du Rhône marque une étape cruciale dans la vie de CNR : elle prolonge jusqu'en 2041 la concession qui lui a été attribuée en 1934. Intégrant un programme d'investissement supérieur à 1 milliard d'euros, cette prolongation s'accompagne d'obligations et d'engagements forts pour l'entreprise. Elle prévoit 500 M€ d'investissement pour l'aménagement du fleuve Rhône et 165 M€ tous les cinq ans dans l'aménagement de la vallée du Rhône. Aboutissement de huit années d'échanges et de dialogue, elle permet à CNR de poursuivre ses actions au profit de la transition écologique, dans la continuité de ses missions historiques, avec des retombées significatives en termes d'emplois, directs et indirects, dans la vallée du Rhône et au-delà. La concertation avec les territoires est encore renforcée, l'innovation dans les énergies renouvelables encouragée et la neutralité économique de la concession assurée avec une redevance adaptée aux fluctuations du marché et une clause de revoyure avec l'État.

1,2 md€
d'investissement sur 20 ans

+ 3 000 ha
de domaine concédé

+ 80 km
de fleuve

LES EXTENSIONS GÉOGRAPHIQUES



CONSTRUIRE AVEC NOS PARTIES PRENANTES DES PROJETS DURABLES

PLAN 5RHÔNE

Adopté en 2022 au terme d'une dynamique de co-construction renforcée avec l'État et les parties prenantes de CNR — territoires et parlementaires du bassin rhodanien, partenaires locaux concernés, actionnaires, comité social et économique, comité de suivi de l'exécution de la concession —, le premier Plan 5Rhône s'inscrit dans la continuité des missions d'intérêt général menées par l'entreprise depuis 2003 au service de la vallée du Rhône dans le cadre de ses quatre premiers plans quinquennaux. Il intègre une charte d'investissement qui pose les principes fondamentaux de l'investissement de CNR, une méthode de sélection et d'évaluation des projets, les dispositions financières applicables aux projets subventionnés et les modalités de candidature, de suivi et d'évaluation des actions. Avec 173 M€ investis sur 2022-2027 et répartis en cinq grands volets d'actions — énergies vertes, navigation et sites industriels et portuaires, agriculture, biodiversité, projets de territoires —, CNR intensifie son rôle d'aménageur du territoire, dans un cadre d'intervention plus transparent. Qu'elle accompagne des projets ou qu'elle les initie, ses engagements servent le développement durable.

PARTENARIATS ET MÉCÉNAT

CNR s'engage dans de nombreux partenariats qui concrétisent sa volonté d'ancrage local et son soutien aux territoires. Ces actions sont conduites selon une vision partagée et éthique et selon une logique d'équilibre des contreparties mutuelles. Elles sont à ce titre validées, encadrées et suivies en Comité Mécénat Partenariat (CMP) au moins deux fois par an. Composé notamment des Directions Territoriales de CNR, le CMP garantit l'homogénéité, la transparence et la moralité des pratiques partenariales. Il veille à exclure toute initiative de nature politique, sectaire, xénophobe, en conflit avec les valeurs de CNR ou des droits universels reconnus par l'ONU. Cette approche sur mesure respecte les spécificités de chaque demandeur, tout en s'intégrant dans une vision à long terme cohérente, équitable géographiquement à l'échelle de la vallée du Rhône.

173 M€

investis dans
l'aménagement
de la vallée du Rhône
dans le cadre
du 1^{er} Plan 5Rhône

Sensibilisation et expertise métiers

CNR mène des actions pédagogiques pour mieux faire connaître les énergies renouvelables, ses métiers et le patrimoine fluvial et écologique du Rhône. Lors de colloques et congrès, elle met en avant son expertise métier. Les actions les plus significatives se font en lien avec de grandes écoles lyonnaises telles l'EM Lyon ou l'INSA. CNR soutient également de nombreux événements qui valorisent le patrimoine culturel rhodanien.

Solidarité

CNR contribue par un appui financier et/ou logistique à l'insertion des publics fragiles. Les soutiens qu'elle apporte aux Banques Alimentaires des 17 départements où sont installés ses sites de production, à l'association Habitat & Humanisme Rhône ou encore à l'Handisport figurent parmi ses principales actions.

Sport

CNR favorise en priorité les sports pratiqués sur le Rhône et sur ses berges, plus particulièrement sur la ViaRhôna, avec pour objectif de développer l'esprit d'équipe et la solidarité. En 2022, elle a renouvelé son partenariat avec la Fédération Française d'Aviron.

14 ans

de partenariat avec la
Fédération des banques
alimentaires



↑ Collecte des banques alimentaires



AXE 4

PLACER L'HUMAIN AU COEUR DE L'ENTREPRISE

En tant qu'employeur, CNR donne la priorité au respect des femmes et des hommes sur lesquels elle fonde son développement. Elle garantit l'égalité des chances et de traitement et favorise la diversité.



CONTEXTE : EMPLOI, RÉMUNÉRATION ET ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

45 %

de l'effectif appartient
au collège maîtrise

EMPLOI

CNR comptabilise, au 31 décembre 2022, 1668 salariés (+ 5 % / 2021) dont 1484 CDI (+ 5 % / 2021). Les 3/4 de son effectif est constitué par des hommes, le collège Maîtrise représente près de 45 % des effectifs.

EMPLOI	CADRE		MAÎTRISE		EXÉCUTION		TOTAL CNR		
	F	H	F	H	F	H	F	H	Total
Effectif total par collège au 31 décembre 2021	193	475	169	549	16	185	378	1209	1587
CDI Payés au 31 décembre 2021	170	452	138	500	3	151	311	1103	1414
Effectif total par collège au 31 décembre 2022	203	518	186	560	21	180	410	1258	1668
CDI Payés au 31 décembre 2022	181	492	147	511	4	149	332	1152	1484

Âge moyen de l'effectif total par genre à fin 2022

L'âge moyen tous sexes confondus est de 40,98 ans : 40,34 ans pour les femmes et 41,19 ans pour les hommes.

TABLEAU DE RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL PAR ÂGE À FIN 2022									
TRANCHES D'ÂGE	FEMMES			TOTAL	HOMMES			TOTAL	TOTAL
	CADRES	MAÎTRISE	EXÉCUTION	F	CADRES	MAÎTRISE	EXÉCUTION	H	
-25 ans	2	25	16	43	7	49	37	93	136
25-34 ans	46	43	1	90	81	122	58	261	351
35-44 ans	69	47	3	119	163	182	63	408	527
45-54 ans	62	52	0	114	184	142	12	338	452
+55 ans	24	19	1	44	83	65	10	158	202
Total	203	186	21	410	518	560	180	1258	1668

ÂGE MOYEN DE L'EFFECTIF TOTAL PAR GENRE			
	Âge moyen 2020	Âge moyen 2021	Âge moyen 2022
Hommes	40,69	41	41,19
Femmes	41,01	40,77	40,34
Confondus	40,76	40,94	40,98



CONTEXTE : EMPLOI, RÉMUNÉRATION ET ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Répartition de l'effectif CDI payés par zone géographique à fin 2022

Le siège de CNR étant situé dans le département du Rhône, il concentre la moitié de l'effectif total.

Embauches et licenciements

CNR a recruté 128 personnes en CDI (+ 64 % / 2021) et 170 personnes en CDD (+ 22,3 % / 2021). Parmi ces contrats à durée déterminée, on compte 67 contrats d'alternance. CNR a opéré 4 ruptures conventionnelles, aucun licenciement, et 14 salariés ont démissionné.

Embauches	
	2022
CDI	128
CDD	170
Dont : Apprentissage	67
Dont : Contrat de professionnalisation	10
Dont : CDD classiques	93

Fin de contrats	
	2022
Rupture conventionnelle	4
Licenciement	0
Démission	14

TABLEAU DE RÉPARTITION DE L'EFFECTIF CDI PAYÉS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUES À FIN 2022										
RÉGIONS	AUVERGNE RHÔNE ALPES						PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR		OCCITANIE	ÎLE DE FRANCE
Département	01	07	26	38	69	74	13	84	30	75
CDI payés	147	19	303	39	742	18	4	65	145	2
TOTAL	1268									

RÉMUNÉRATION ET ÉVOLUTION

Masse salariale

Le taux d'évolution de la masse salariale entre 2021 et 2022 est de + 4,7 %.

MASSE SALARIALE DES SALARIÉS STATUTAIRES (EN €)				
ANNÉES	2019	2020	2021	2022
HOMMES	61 619 276	62 077 603	64 337 166	67 586 318
FEMMES	16 758 298	17 335 571	18 721 863	19 396 428
TOTAL	78 377 575	79 413 174	83 059 029	86 982 746

Rémunération brute mensuelle moyenne (en €) en 2021 et 2022

L'écart de rémunération est d'environ 9 % en faveur des cadres masculins, 11,6 % pour les agents de maîtrise masculins, et 5,4 % pour les agents d'exécution masculins. Globalement, l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes sur l'effectif global est de 1,1 %.

RÉMUNÉRATION BRUTE MENSUELLE MOYENNE (EN €), EN 2021 ET 2022					
		CADRES	MAÎTRISE	EXÉCUTION	TOTAL
Salariés statutaires 2021	HOMMES	6 537	3 953	3 074	4 884
	FEMMES	6 078	3 565	2 966	4 918
Salariés statutaires 2022	HOMMES	6 557	3 944	3 142	4 942
	FEMMES	6 012	3 533	2 980	4 887

CONTEXTE: EMPLOI, RÉMUNÉRATION ET ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Nombre de salariés statutaires à temps partiel et à temps plein

14,7 % des salariés sont à temps partiel, parmi eux les salariés masculins représentent 68,9 %.

NOMBRE DE SALARIÉS STATUTAIRES À TEMPS PARTIEL ET À TEMPS PLEIN EN 2022					
SALARIÉS STATUTAIRES	TEMPS PARTIEL			TEMPS PLEIN	TOTAL
	< 32 H/S	32 H/S	TOTAL		
HOMMES	4	147	151	1000	1151
FEMMES	21	47	68	265	333
TOTAL	25	194	219	1265	1484

Absentéisme

Le taux d'absentéisme s'élève à 3,95 % en 2022.

Taux d'absentéisme	2019	2020	2021	2022
Taux	2,85 %	2,97 %	2,97 %	3,95 %

Près de **15 %**
des salariés sont à temps partiel

Opération de maintenance →
sur le site de Baix-Le-Logis-Neuf





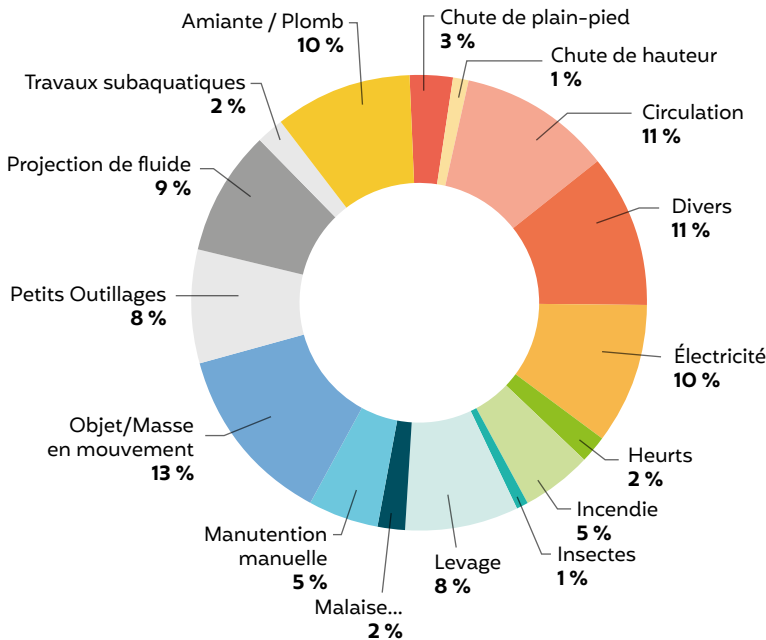
MAINTENIR LA PRIORITÉ DONNÉE À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

CNR prend toutes les dispositions nécessaires (prévention, information et formation) pour assurer la sécurité et la santé, physique et mentale, de ses salariés et de ceux des entreprises intervenant sur son périmètre.

POLITIQUE DE SANTÉ/SÉCURITÉ

Une nouvelle politique santé-sécurité a été déployée, qui met l'accent sur la sécurité pour tous et en toutes circonstances. Cette vigilance renforcée est une priorité absolue pour toute intervention, de la conception à la réception des chantiers. Convaincue que tous les accidents et toutes les maladies professionnelles peuvent et doivent être évités, l'entreprise cherche à atteindre et maintenir l'objectif de zéro accident dans toutes ses activités, pour ses salariés comme ceux des prestataires intervenant sous sa responsabilité.

ORIGINE DES ACCIDENTS ET PRESQU'ACCIDENTS
POUR CNR ET ENTREPRISES EXTÉRIEURES EN 2022



POLITIQUE DE MANAGEMENT GLOBAL DES RISQUES

Élaborée en 2021, la politique de management global des risques a été validée et signée en janvier 2022. Premier document de ce type adopté par CNR, elle comporte 22 objectifs qui couvrent 18 activités. Elle vise à identifier, analyser, évaluer et hiérarchiser les risques afin d'en assurer la bonne maîtrise.

INITIATIVES EN MATIÈRE DE SANTÉ/SÉCURITÉ

De nombreuses actions ont été menées afin d'intensifier la démarche de prévention et valoriser l'appropriation des outils : formation — plus de 38 % des heures de formation ont porté sur la sécurité —, remplacement des équipements de prévention des chutes à l'eau et des tenues professionnelles, édition d'un guide des opérations de levage et de manutention mécanique, création des trophées sécurité, finalisation de l'état des lieux des risques de chute en hauteur et mise en place d'une démarche élargie consacrée aux espaces confinés. Les indicateurs témoignent de l'implication des équipes : les objectifs 2022 pour les bonnes pratiques santé/sécurité ont été atteints et ceux pour les visites de risque, dépassés. Ces efforts ont porté leurs fruits : le nombre d'accidents des collaborateurs de CNR ainsi que la durée des arrêts de travail ont diminué de façon notable. Un accompagnement des entreprises extérieures est prévu pour remédier à la progression des accidents chez les prestataires de CNR.

SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Avec de nombreux déplacements au quotidien le long du Rhône, le risque routier est l'un des risques les plus importants pour les équipes d'exploitation, de maintenance et de génie civil. Les distractions au volant ont fait l'objet d'un quart d'heure sécurité à la Direction Ingénierie et Grands Projets et deux journées de sensibilisation à la sécurité routière ont été organisées à la Direction Territoriale Haut-Rhône avec l'appui de l'association jurassienne « Ligue Contre la Violence Routière ». Cette session qui alternait sensibilisation en salle et simulations de freinage, de choc frontal ou de tonneaux a réuni 65 personnes.

ACCIDENTS AVEC ET SANS ARRÊT

CNR	2021	2022
Accidents avec arrêt	15	6
Accidents sans arrêt	10	5
Accidents de trajet avec arrêt	2	5
Accidents de trajet sans arrêt	1	2

NOMBRE D'ACCIDENTS SURVENUS AUX ENTREPRISES EXTÉRIEURES

SALARIES D'ENTREPRISES EXTÉRIEURES	2021	2022
Nombre d'accidents avec arrêts	5	9
Nombre d'accidents sans arrêt	4	8

TAUX DE FRÉQUENCE ET TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS

SALARIES	2021	2022
Taux de fréquence	6,6	2,6
Taux de gravité	0,33	0,1

OBJECTIFS 2030

→ Être à moins de 6 accidents
avec et sans arrêt en 2025 (Tf2)
pour les salariés CNR

→ État à fin 2022 : 4.79 (Tf2)



RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE NOS COLLABORATEURS

OBJECTIFS 2030

- Avoir au moins 8 %
d'alternants dans
l'effectif CNR
- État à fin 2022 : 7 %

CNR poursuit une politique de formation soutenue pour accompagner ses salariés dans leur parcours professionnel en lien avec les priorités de l'entreprise. Elle développe leurs compétences pour les adapter à l'évolution à moyen et long terme de ses métiers et favoriser l'appropriation de la culture du développement durable.

POLITIQUE DE FORMATION DE CNR

- Pour accompagner la prolongation de la concession et le plan stratégique « CNR 2030 », les actions de formation suivent quatre grands axes :
- Redynamiser l'offre de formation technique métiers afin de consolider et développer les fondamentaux métiers et savoir-faire techniques.
 - Poursuivre les actions de formation managériales contributives de l'amélioration de la performance opérationnelle.
 - Favoriser l'insertion dans l'entreprise et la transmission des savoirs.
 - Renforcer les actions de formation inhérentes à la politique sûreté, santé et sécurité.

FORMATION	2019	2020	2021	2022
Nombre d'heures prévues	57 659	53 437	57 437	61 065
Nombre d'heures réalisées	54 853	23 308	47 805	53 788
Taux de réalisation	95,10 %	43,6 %	83 %	88 %

FORMATION DE POTENTIELS FUTURS

COLLABORATEURS CNR

Le développement de l'alternance - apprentissage et contrat de professionnalisation - se poursuit avec l'accueil de 67 nouveaux alternants sur 2022. Leur intégration est ponctuée par des webinaires et des visites de sites opérationnels de CNR. Une quinzaine d'alternants de différentes directions ont notamment pu visiter le CACOH (Centre d'Analyse Comportementale des Ouvrages Hydrauliques) et découvrir ses activités et ses laboratoires consacrés aux essais sur modèles physiques et sur les matériaux de structure.

Le programme Form'Avenir a accueilli 4 jeunes en 2022. Délivrée en coopération avec l'Institut des ressources industrielles de Lyon (AFPI rhodanienne), cette formation s'effectue sur une période d'un an en alternance directement dans les Équipes d'Intervention Mécanique (EIM). À la clé de cette formation, l'obtention du CQPM Opérateur en Maintenance Industrielle et une promesse d'embauche en CDI en cas de validation du parcours. Pour s'inscrire, aucun diplôme ou qualification n'est nécessaire, une appétence pour la mécanique et la maintenance industrielle suffit !

Également lancé dans une optique de diversité et d'égalité des chances, le programme de formation en alternance Tech'Avenir, mis sur pied en 2021-2022 en partenariat avec l'Association de Formation Professionnelle pour l'Industrie de Lyon s'adresse aux titulaires d'un BTS ou d'un DUT électrotechnique. L'objectif est de les former au métier de technicien d'exploitation en centrale hydroélectrique et de les embaucher en CDI en fin de parcours, si celui-ci est réussi. La première promotion a accueilli 7 élèves. Après 14 mois de formation en apprentissage, 5 d'entre eux ont été intégrés dans les équipes de CNR. Ils ont dû valider trois étapes préalablement à leur embauche : une évaluation diplômante de fin de parcours, un bilan complet réalisé par le tuteur et le manager et une épreuve métier inédite, réalisée sur un ouvrage en exploitation. Cette évaluation en situation de travail a permis aux jeunes apprenants de démontrer leurs capacités opérationnelles.





AGIR POUR LA DIVERSITÉ, L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

CNR respecte l'identité de chaque être humain, lutte contre toute forme de discriminations, garantit l'égalité des chances et de traitement et favorise la diversité. Elle améliore les conditions de travail et les sources de satisfaction de ses salariés pour favoriser leur bien-être et leur épanouissement professionnel.

ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Un 6e accord pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de CNR a été signé en janvier 2022. Cet engagement de la Direction CNR a pour objectif que les femmes et les hommes de l'entreprise bénéficient d'un traitement égal en matière d'accès à l'emploi, d'accès à la formation professionnelle, de classification, de promotion et de conditions de travail.

EMPLOI ET INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En 2022, CNR comptait 5 % de personnes en situation de handicap dans ses effectifs, contre une moyenne nationale de 3,5 %. En vue d'atteindre le taux obligatoire de 6 %, CNR a notamment participé à la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées afin de faire évoluer la perception des collaborateurs de CNR sur le handicap au travail.

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Dans le cadre de sa démarche de qualité de vie au travail, CNR intègre une politique de bien-être au travail afin d'éviter les risques psycho-sociaux, de renforcer les sources de satisfaction professionnelle de chacun de ses salariés ainsi que leur sentiment d'efficacité et la perception du sens de leur travail.

Une enquête Iris pour évaluer les conditions de travail a été réalisée pour la troisième fois. Ses résultats traduisent un bon niveau de satisfaction globale des salariés. L'autonomie qui leur est donnée, l'ambiance de travail, le télétravail, le fait d'exercer un métier qui a du sens et les possibilités d'évolution professionnelles font notamment partie des éléments de satisfaction. L'enquête met également en exergue le fort niveau d'engagement des salariés et leur fierté d'appartenir à une entreprise qui bénéficie d'une situation économique et d'une image positive. Néanmoins, la charge de travail est source de fatigue et de stress pour une partie des effectifs et des inquiétudes s'expriment sur l'avenir.

Tirant les conclusions de cette enquête, CNR envisage des axes de progrès du côté du management : mieux réguler la charge de travail, fluidifier les interfaces entre équipes, optimiser les processus et faire appel à l'intelligence collective pour résoudre les difficultés. CNR invite également l'ensemble de ses collaborateurs à faire preuve de bienveillance, attitude compatible avec l'exigence au travail.

Emploi des personnes handicapées	2019	2020	2021	2022
Taux d'emploi	6,8 % contributif	4,08 %	4,20 %	5 % (taux d'emploi direct)

OBJECTIFS 2030

- Atteindre un index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de 95/100 en 2030
Etat à fin 2022 : 90/100
- Compter au moins 6 % de personnes en situation de handicap dans l'effectif CNR
Etat à fin 2022 : 5 %

23,2 %

des managers chez CNR
sont des femmes



Maintenance d'un groupe →
dans la centrale hydroélectrique
de Beaucaire



SOUTENIR UN DIALOGUE SOCIAL DE QUALITÉ

CNR renforce le dialogue social, par la professionnalisation accrue de ceux qui en sont les acteurs, par des échanges constructifs avec les partenaires sociaux et la planification des négociations sur les accords d'entreprise.

RÉUNIONS SOCIALES

Le dialogue social est organisé au niveau central de l'entreprise ainsi que des établissements. Le tableau ci-contre indique le nombre de réunions organisées par instance. Outre la tenue normale des instances, de nombreux échanges se sont tenus au plus près du terrain et par le maintien de bilatérales avec les organisations syndicales, tant avec le Directoire qu'avec la Direction des Ressources Humaines.

RÉUNIONS DES COMMISSIONS SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CSSCT)

Le Comité Social et Économique (CSE) s'appuie sur 2 commissions santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) qui préparent ses avis, pour le périmètre géographique de compétence du siège d'une part, celui des directions territoriales d'autre part. Présidées par la Direction des Ressources Humaines, elles sont composées chacune de 4 à 7 membres choisis parmi les membres titulaires ou suppléants du CSE.

NOMBRE DE RÉUNIONS PAR INSTANCE			
Institutions du dialogue social	2020	2021	2022
CSE	16 (dont 11 réunions ordinaires + 5 réunions extra)	15 (dont 12 réunions ordinaires + 3 réunions extra)	11 (dont 11 réunions ordinaires + 0 réunion extra)
CSSCT	19 (dont 4 réunions ordinaires au siège + 4 réunions ordinaires en vallée + 11 réunions extra)	11 (dont 4 réunions ordinaires au siège + 4 réunions ordinaires en vallée + 3 réunions extra)	12 (dont 4 réunions ordinaires au siège + 4 réunions ordinaires en vallée + 4 réunions extra)
Commissions Secondaires Exécution-Maîtrise et Cadres	10 + 1 réunion disciplinaire		11
Représentants de Proximité	39 (dont 26 réunions ordinaires + 13 réunions extra)	36 (dont 6 réunions extra)	32 (dont 2 réunions extra)
Intersyndical	22	35	20
Commission économique	4	4	2
Commission sociale	1	2	1
Commission Emploi/Formation/Égalité professionnelle	2	2	1

90
réunions sociales
en 2022

SOUTENIR UN DIALOGUE SOCIAL DE QUALITÉ

DIALOGUE SOCIAL, PRINCIPAUX ACCORDS COLLECTIFS SIGNÉS PAR THÈME ET PÉRIODE COUVRANT L'ANNÉE 2022			
THÈME	PÉRIODE DE COUVERTURE	SIGNATAIRE	PRÉCISIONS
Accord relatif à l'indemnité de sortie de quart à CNR	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Signé en 2005
Accord définissant les conditions d'exercice du métier de mécanicien d'équipe d'intervention mécanique à CNR	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Signé en 2005
Accord collectif d'entreprise instituant des garanties de prévoyance complémentaire	Applicable à compter du 1/01/2009	Toutes les organisations syndicales	+ avenant signé en 2018 par toutes les organisations syndicales
Accord collectif d'entreprise instituant des garanties de retraite supplémentaire à CNR	Applicable à compter du 1/01/2009	Toutes les organisations syndicales	Signé en 2009
Accord collectif d'entreprise sur la mise en place d'un dispositif de retraite supplémentaire pour sujétions de services	Applicable à compter du 1/01/2013	Toutes les organisations syndicales	Signé en 2013
Accord collectif sur la politique d'abondement sur PEE et PERCO	Accord à durée indéterminée	CFE-CGC, FO	Signé en 2010
Accord social	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Accord signé au moment du transfert des salariés d'EDF vers CNR en septembre 2005
Accord d'accompagnement social du projet de modernisation de la navigation	Accord à durée indéterminée	CFE-CGC, CGT, FO	Accord signé au moment du transfert des salariés des écluses vers le centre de gestion de la navigation en juillet 2008
Accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Signé en 1999 + avenant Compte épargne temps en 2015
Accord relatif à l'adoption de la semaine calendaire pour le décompte du temps de travail et du repos hebdomadaire	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Signé en 2015
Accord relatif au dialogue social au fonctionnement du CSE et au droit syndical	Juin 2019 – juillet 2023	CFDT, CFE-CGC, FO	Signé en 2019
Accord de méthodologie sur la mise en œuvre du projet multi paramétrage à CNR	Avril 2018 – avril 2023	Toutes les organisations syndicales	Signé en 2018
Accord sur les modalités d'organisation et d'indemnisation des salariés du CGPR	Accord à durée indéterminée	CFE-CGC, CFDT, FO	Signé en 2018
Accord collectif relatif à la participation aux résultats de l'entreprise	2020-2023	CFE-CGC, CGT, FO	Signé en 2022
Accord collectif sur l'égalité professionnelle 2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2025	CFE, FO et CGT	Signé le 17 janvier 2022
Accord collectif sur les augmentations individuelles 2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	CFE, FO et CGT	Signé le 9 février 2022
Accord de méthode fonctionnement instance représentative du personnel et protocole d'accord préélectoral en vue des élections professionnelles 2023	Du 01/12/2022 au 04/07/2023	CFE, FO et CGT	Signé le 22 décembre 2022



RESPECTER L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET LES DROITS HUMAINS

CNR veille à ce que ses salariés comme ses filiales et sous-traitants adoptent des règles de bonne conduite en matière de lutte contre la corruption, d'éthique et de droits humains.

Dès 2006 elle a adopté une charte éthique dont un déon-
tologue, nommé par le Directoire, veille à la bonne appli-
cation dans l'entreprise, afin que tout acte professionnel
s'effectue dans le respect des lois et de la réglementation
relatives à la prévention de la corruption. En 2018, pour
répondre aux exigences de la loi anticorruption, dite loi
Sapin II, et au règlement général pour la protection des
données (RGPD), elle s'est dotée d'un pôle Éthique et
conformité au sein de la Direction Juridique, Éthique et
Assurances. Elle a également mis en place, un dispositif de
recueil des signalements et alertes, indépendant de CNR
et géré par des avocats spécialisés en matière d'éthique.
En parallèle, CNR s'est dotée d'un code de conduite en
matière d'éthique des affaires et a mis en place diverses
procédures internes afin de prévenir les risques éthiques.

OBJECTIFS 2030

→ **Garantir 100 % de due diligence éthiques et sociales dans nos achats et nos activités considérés à risques**

CHARTÉ ÉTHIQUE

Dans le cadre de la poursuite de notre démarche éthique, une nouvelle charte éthique a été élaborée en 2020 et révisée en 2021 qui définit les principes et valeurs auxquels CNR et l'ensemble de ses filiales adhèrent.

4 principes fondamentaux ont été retenus

- Agir en conformité avec les lois et les réglementations
- Se comporter avec honnêteté et promouvoir une culture d'intégrité
- Faire preuve de loyauté
- Respecter les personnes et les biens

Ces 4 principes doivent guider chaque collaborateur de CNR dans la pratique quotidienne de son métier. L'éthique doit être au cœur de nos pratiques professionnelles. L'exemplarité éthique est un facteur de performance, de pérennité et de confiance.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE

CNR s'est engagé dans le déploiement d'un programme de mise en conformité à la loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (dite Sapin II).

Ce texte crée pour les entreprises une obligation de déployer un programme de conformité visant à prévenir le risque de corruption et de trafic d'influence, et est articulé autour de 8 piliers, dont une cartographie des risques anti-corruption permettant d'identifier les risques d'atteinte à la probité propres aux activités de l'entreprise et de définir les mesures destinées à les réduire. Notre cartographie des risques comporte cinq thématiques :

- Les relations fournisseurs
- Les relations commerciales en France et à l'étranger
- Les relations avec les agents publics
- Les mécénats partenariats y compris les Missions d'intérêt général
- Les risques transversaux

Un plan de maîtrise des risques d'atteinte à la probité a été défini et retenu par nos soins.

Les valeurs éthiques et le rejet de toute forme de corruption sont au cœur de la stratégie de CNR et de son développement. La prévention et la lutte contre la corruption au sein de CNR repose sur une politique de tolérance zéro et la mise en œuvre de mesures efficaces. Œuvrer avec intégrité, équité et honnêteté est une composante clé du succès durable.

En 2022, les missions principales réalisées en matière d'éthique à CNR sont :

- Déploiement de la politique de gestion des conflits d'intérêt
- Elaboration d'un plan d'actions CNR relatif au plan de vigilance
- Poursuite du plan d'action de conformité au RGPD, notamment la formation des acteurs de la protection des données : formation en présentiel de plus de 120 personnes
- Elaboration du processus d'évaluation de l'intégrité des clients, fournisseurs de 1^{er} rang et intermédiaires
- Analyse de l'évolution du périmètre pour les représentants d'intérêts et formation des nouveaux acteurs internes par webinaire

- Elaboration de la charte des achats pour ce qui concerne la relation avec les fournisseurs

En 2022, ont également été menées les actions suivantes :

- Réalisation de 3 webinaires de présentation de la politique de gestion des conflits d'intérêts : 630 personnes connectées
- Réalisation de 3 webinaires sur l'extension au niveau local des actions de représentants d'intérêt – déclaration à la HATVP.
- Création et déploiement d'un e-learning pour les acteurs de la protection des données – 1h30 – 145 personnes ont suivi intégralement la formation
- Réalisation de 2 sessions de formation en présentiel, avec l'appui d'un cabinet d'avocats, en septembre, à l'attention des collaborateurs exerçant des fonctions de mandataire social dans des filiales et participations
- Campagne de tests sur les contrôles comptables : 25 constats de risque fort ayant un impact sur l'efficacité du dispositif anti-corruption
- Présentation en comité stratégique de CNR et en Comité Social et Economique de la déclinaison du plan de vigilance Engie à CNR
- Déploiement d'un e-learning éthique « droits humains » à CNR
- Point annuel en comité d'audit et des risques
- Réalisation d'une analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD) sur la gestion des infractions routières
- Rédaction d'une procédure sur la gestion du risque de corruption dans les activités commerciales (dit procédure prix et rabais) pour un déploiement en 2023



SIÈGE SOCIAL

2, rue André Bonin
69316 Lyon cedex 04 – France
Tél. : 33 (0)4 72 00 69 69
cnr.lyon@cnr.tm.fr

ANTENNE PARISIENNE

28, boulevard Raspail
75007 Paris – France
Tél. : 33 (0)1 45 48 76 26

REPRÉSENTATIONS TERRITORIALES

Haut-Rhône

Chemin des soupirs
01300 Belley

Rhône-Saône-Isère

91 Route de La Roche de Glun
26500 Bourg-lès-Valence

Site Ampuis

ZA de Verenay
BP 77 Ampuis
69420 Condrieu

Rhône-Méditerranée

25 Chemin des rocailles – BP194
30400 Villeneuve-lès-Avignon

FILIALES

Solarhona

17 quai Joseph Gilet
69004 Lyon
solarhona.fr

Vensolair

1025 rue Henri Becquerel
Parc club du Millénaire
Bâtiment 4
34000 Montpellier
vensolair.fr

cnr.tm.fr



Crédits photos : C. Moirenc, J. P. Bajard, J. Robert, Banque alimentaire,
E. Marie, A. Moulard, photothèque CNR.
Conception et réalisation : Graphistar
Illustrations : Graphistar
Rédaction : Monik Malissard
Direction de la Communication et de la RSE CNR – juin 2023